

3

UNE NOUVELLE DONNE ENVIRONNEMENTALE



Le temps de l'abondance fait place à celui des responsabilités tant au plan des sources d'énergie que des matières premières : l'objectif est la réduction massive de CO₂. Il est impératif de réorienter nos modes de vie, de production et de consommation. Il est vital de repenser à notre rapport au vivant, à l'économie de ressources et à l'efficacité environnementale.

Agriculture

- passer progressivement à des modes de production locaux, durables, régénérateurs des sols et créateurs d'emplois (polycultures en agroécologie, agroforesterie, permaculture).
- accompagner les producteurs par le soutien à la transition et à la formation, les aider à **restructurer leurs dettes** et protéger l'accès au foncier agricole pour les petits exploitants.
- recréer des outils de régulation qui garantissent aux paysans des revenus décents.
- **interdire le dumping sur les matières premières agricoles** en provenance d'autres pays, par exemple par des labels régionaux qui favorisent la production locale.
- oeuvrer à la préservation de la **biodiversité végétale et animale, de l'eau et des semences**, qui appartiennent au patrimoine mondial de l'humanité.

Logement

- lancer d'urgence un **grand plan de rénovation thermique des bâtiments privés et publics**, ainsi qu'une campagne de formation aux nouveaux métiers du bâtiment.
- recréer des «îlots d'interpénétration verte» (terrains enclavés dans le tissu urbain classés en zone agricole protégée), des zones agro-écologiques et de véritables espaces de continuité écologique (ECE) au sein et autour des agglomérations.
- lutter contre l'étalement urbain.
- obliger les sociétés d'assurance à investir 20 % de leur collecte annuelle dans la construction de logements, comme dans d'autres pays.

Transition énergétique

- investir massivement dans les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables : négocier au niveau européen un Plan Marshall "**1.000 milliards pour le climat**"
- proposer pour les particuliers une tarification progressive des ressources de base (eau, électricité, gaz).
- soutenir financièrement les filières renouvelables (air, eau, soleil, mer, sol) dans le respect de l'environnement pour **sortir rapidement d'abord des énergies fossiles, puis de l'énergie nucléaire.**
- favoriser la mutation vers des modes de consommation plus sobres en énergie et en matières premières ; lutter contre l'obsolescence programmée ; favoriser les circuits courts.

Transports

- modifier les normes et la fiscalité pour promouvoir **de nouveaux modes de mobilité individuels et collectifs** ; continuer de développer des transports doux et subventionner le développement du tramtrain.
- soutenir le **fret ferroviaire et fluvial** entre grandes villes et à l'international ; redonner de l'attractivité au transport ferroviaire.
- mettre en place une **écotaxe sur le transport routier tenant compte du nombre de régions traversées.**
- supprimer l'exonération de TICPE (taxe sur les produits énergétiques) pour les vols intérieurs.

Production industrielle

- **optimiser l'utilisation des ressources** depuis l'extraction minière jusqu'au recyclage, en privilégiant de nouveaux modes de conception des objets et en favorisant l'économie circulaire ; favoriser **l'usage d'énergies renouvelables dans les procédés industriels**.
- **créer un Crédit d'Impôt Soutenabilité (CIS)** ayant pour but de responsabiliser et de faire participer les entreprises, aux enjeux environnementaux et énergétiques.
- **arrêter les subventions aux énergies fossiles.**

À l'échelle de l'Union européenne

- supprimer les exemptions de taxes accordées aux compagnies ; supprimer les quotas d'émissions gratuits du secteur aérien.
- instaurer une **écotaxe** progressive sur les transporteurs routiers.
- mettre en oeuvre une **taxe carbone aux frontières** afin de protéger l'Europe de la concurrence déloyale en provenance de pays aux normes moins exigeantes.
- obtenir un prix plancher et un prix plafond à la tonne de CO2 émise, qui augmentent avec le temps.
- penser les transports à l'échelle nationale et européenne (autoroutes maritimes, fluviales...).

Marchés et commandes publics

- **développer des modèles économiques alternatifs** (économie du partage, économie de fonctionnalité, économie circulaire...) en intégrant dans les cahiers des charges des critères de réemploi, réparabilité, recyclabilité...
- **simplifier les procédures de candidature et d'adjudication des marchés publics** pour ne plus pénaliser les structures de taille modeste.
- **inclure des prescriptions supplémentaires en matière de respect de l'environnement.**

Condition animale

- repenser l'exploitation des animaux aviaires, terrestres et aquatiques dans le secteur agroalimentaire, pour **réduire au maximum le mal-être infligé.**
- encadrer strictement le commerce des animaux domestiques, ainsi que l'utilisation des animaux dans des cadres professionnels et/ou de spectacles.
- préserver mieux la biodiversité et les animaux sauvages.
- reconsidérer l'approche générale de l'utilisation des animaux par la science, l'industrie et le monde universitaire.
- approfondir la législation en matière de droits des animaux (question de leur statut juridique).